

Toepassing van artikel 51 van het reglement van orde van de gemeenteraad.
Interpellatie van F. CARLIER, gemeenteraadslid, betreffende de toestand van het Centrum - Aumalewijk.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Le quartier du Centre est dans un état de laisser-aller désastreux à tous points de vue.

Prenons tout d'abord la propreté : des déchets jonchent les rues et la place de la Résistance à toute heure du jour et de la nuit. La place n'est plus fréquentée que par des Roms, des SDF ; on est bien loin de la fameuse mixité sociale. Le cœur de notre commune est devenu le réceptacle de toutes les misères humaines, le Collège reste sourd aux plaintes continuelles des commerçants du quartier Aumale qui subissent des dépôts clandestins depuis des années, je songe aussi à l'état catastrophique des trottoirs de l'avenue Auber.

La place de la Résistance, j'y reviens, verrou entre deux quartiers puisqu'on ne peut passer d'un côté à l'autre, est verdurisée pauvrement, les balancelles manquent toujours et offrent un spectacle d'apocalypse. Les espaces verdurisés de la place, déjà laids à l'origine servent de dépôts de déchets.

Vous vous apprêtez à célébrer le 3 juin prochain la réouverture commerciale de la rue Wayez. Un défilé de mode sera même organisé sur la place de la Résistance.

Comme un air de fête donc. Moi, je trouve qu'il n'y a pas lieu de faire la fête.

Les habitants du quartier Centre - Aumale sont depuis longtemps aux premières loges d'un défilé permanent d'incivilités et de dysfonctionnements décisionnels quant à l'entretien et la gestion de l'espace public entourant la place de la Résistance.

A part quelques fermetures administratives et temporaires de cafés servant tantôt au deal tantôt au blanchiment d'argent, et dans tous les cas d'aimant à cette marginalité criminogène, peu d'actions sont entreprises afin de rendre au Centre l'éclat qu'il mériterait.

Faut-il rappeler ici la liste des établissements déjà sanctionnés et sitôt réouverts ? Les tirs à balle réelle sur les façades ? Les descentes « stup » dans des points de ventes déguisés en « night shop » ? Les terrasses illégales signalées de certains établissements qui sont devenus le point de rendez-vous de jeunes délinquants coutumiers de rodéos urbains dans des voitures de location ? Illégal donc mais tolérés. Le service « Propreté » est également à la traîne et l'imbroglie est total sur qui est responsable du nettoyage de quoi.

« FixMyStreet » est devenue l'unique interface avec les services communaux.

La liste de ces petites doléances et observations de la déglingue d'un quartier qui fait fuir sa classe moyenne contributrice pourrait se poursuivre en matière d'urbanisme

avec les habituelles maisons unifamiliales saucissonnées en appartements sans contrat de bail ni précompte immobilier ajusté.

Mes questions sont les suivantes :

Quand ce quartier va-t-il retrouver son éclat en matière de sécurité, de propreté et de mobilier urbain ? Quelles actions allez-vous entreprendre pour mener à bien ce projet ?

Monsieur le Bourgmestre-Président explique que les faits énoncés sont connus par les autorités via le « Manager de quartier » qui coordonne l'antenne de proximité de la place de la Vaillance. Le Collège travaille en partenariat avec les acteurs de la « Prévention », de la police et de la « Propreté publique » pour apporter des réponses.

Entre janvier et mai 2023, 383 signalements ont été dressés par les « Gardiens de la Paix » du quartier « Centre ». Dire que « Fix My Street » est l'unique moyen de communication n'est pas vrai. Les « Gardiens de la Paix » effectuent un travail proactif et enregistrent aussi les demandes des citoyens. Ces signalements étaient liés pour la plupart à la propreté et 90% de ceux-ci ont été résolus par le référent « Propreté », endéans les 24 heures.

Quant aux actions menées par rapport à la situation décrite à la place de la Résistance et dans le Parc Central, trois actions conjointes ont eu lieu ces dernières semaines notamment avec des travailleurs interculturels. Le Collège s'appuie sur des spécialistes des communautés présentes dans ce secteur, ainsi que sur la police, sur les « Gardiens de la Paix » et sur les agents communaux. A la rue Wayez, sept actions préventives du même type ont été menées, ainsi que trois actions conjointes sur l'ensemble de la zone « Centre », cela avec la participation de la police de proximité, de la police spécialisée dans les nuisances publiques et des « Gardiens de la Paix ».

En matière de fermeture administrative, il existe un screening assez suivi de l'ensemble des établissements posant des problèmes. Il est vrai que la Commune, et le Bourgmestre en particulier, sont limités dans leur action car ce dernier ne peut fermer un établissement que pendant maximum trois mois s'il est générateur de nuisances, mais sachez qu'il n'hésite pas à faire usage de cette faculté.

L'opération « Quartier net » a été organisée du 24 au 28 avril dans le secteur dont il est question ici. Cela s'est traduit par une présence quotidienne accrue des différents partenaires de l'antenne, dont la « Propreté » et le service de police spécialisé dans les nuisances.

Au travers ces quelques chiffres précis, il est faux de prétendre que le Collège reste les bras croisés face à ces problèmes bien réels et légitimement dénoncés par la population. Cependant, il prend la mesure de la situation du terrain et, tous les jours, les ouvriers ramassent des quantités significatives de déchets. Le Collège réfléchit encore à d'autres mesures pour l'été car il est clair que cette période est la plus susceptible d'intensifier les nuisances décrites.

F. CARLIER remercie pour les actions entreprises mais déplore que cela ne se voit pas suffisamment.